

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 81 (1972)
Heft: 2

Rubrik: De semaine en semaine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

10 de semaine en semaine

En prévision de catastrophe...

Dans l'après-midi du 12 janvier 1972, en présence de représentants du Département politique fédéral, de la Croix-Rouge suisse et de la presse, on a procédé à Wabern, dans les locaux du Central de matériel de la Croix-Rouge, à la remise officielle et à la démonstration du prototype de 11 nouveaux appareils d'éclairage autonome, commandés dans le cadre de la convention passée en juin 1970 entre le Département politique fédéral et la Croix-Rouge suisse; aux termes de cette convention, le Central de matériel est chargé d'effectuer les achats, l'entreposage et l'expédition requis pour les opérations de secours de la Confédération.

Mobile, peu volumineuse et donc facilement transportable par avion ou par camion dans les pays d'Europe ou du Proche Orient, comprenant une génératrice et une lampe très puissante fixée sur un mât télescopique orientable pouvant atteindre 10 m. de hauteur,

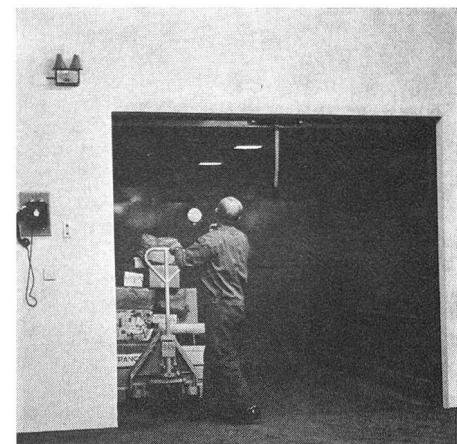
cette installation de fabrication suisse est destinée avant tout à permettre d'entreprendre des opérations de secours en cas de catastrophes naturelles, même si le réseau local a été détruit. On s'est en effet souvent rendu compte, lors d'un tremblement de terre comme celui de Skopje par exemple, que les opérations de secours étaient paralysées faute de courant électrique.

Cette acquisition permettra donc dorénavant des interventions encore plus rapides et efficaces.

Le central de matériel en chiffres

En 1971, le Central de matériel a effectué par poste et par chemin de fer quelque 5000 envois destinés à la Suisse, soit un total de 225 264 kg de matériel de secours et de matériel didactique, d'imprimés et autres articles. Il a en outre exécuté 175 expéditions à destination de 29 pays d'Europe et d'outre-mer. Ces envois étaient pour la majeure partie destinés aux victimes de guerre ou de catastrophes naturelles. Dans le cadre de la seule opération de secours «Sauvez les enfants du Bengale!», la Croix-Rouge suisse a envoyé en Inde des secours d'une valeur de Fr. 3 946 799.-, non compris ceux de la Confédération, du montant de Fr. 1 956 587.60. Ci-dessous, la liste des pays ayant bénéficié des prestations de notre Central de matériel. (Les contributions de la Confédération sont comprises dans les chiffres indiqués.)

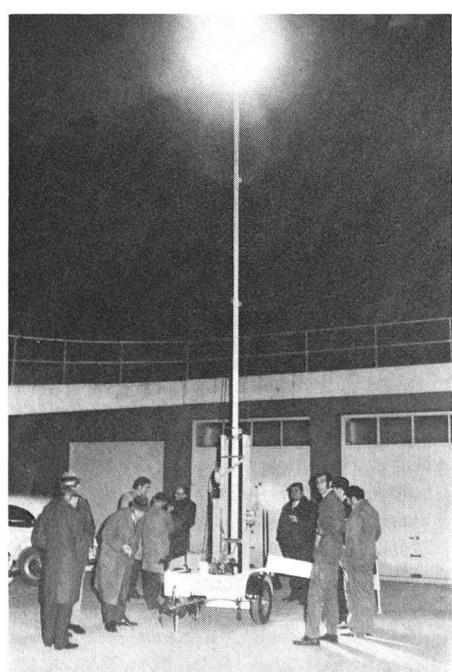
Bengale	197 614.—
Pakistan occidental	145 260.—
Inde	297 494.—
Ceylan	21 447.—
Vietnam du Sud	116 396.—
Laos	136 494.—
Cambodge	5 364.—
Malaisie	29 270.—
Philippines	18 612.—
Jordanie	16 500.—
Turquie	338 714.—
Guinée équatoriale	91 785.—



Sénégal	7 656.—
Tschad	6 660.—
Île Maurice	87 978.—
Tanzanie	9 180.—
Nigéria	90 000.—
Kénya	35 972.60
Rwanda	4 182.—
Ethiopie	24 100.—
Botswana	24 885.10
Algérie	5 168.—
Maroc	8 425.—
Grèce	49 227.30
Bulgarie	4 598.—
Roumanie	876 022.15
Hongrie	120.—
Italie	47 506.—
Bolivie	3 519.—
<i>Total</i>	<i>2 700 149.15</i>

Aide aux victimes du conflit indo-pakistanais

Sur demande du CICR, la Croix-Rouge suisse a mis sur pied et délégué en Inde une équipe médico-chirurgicale de 8 membres qui a quitté la Suisse le 17 décembre, munie d'un équipement complet de 5 tonnes devant lui permettre de travailler et de vivre de manière autonome pendant trois mois.





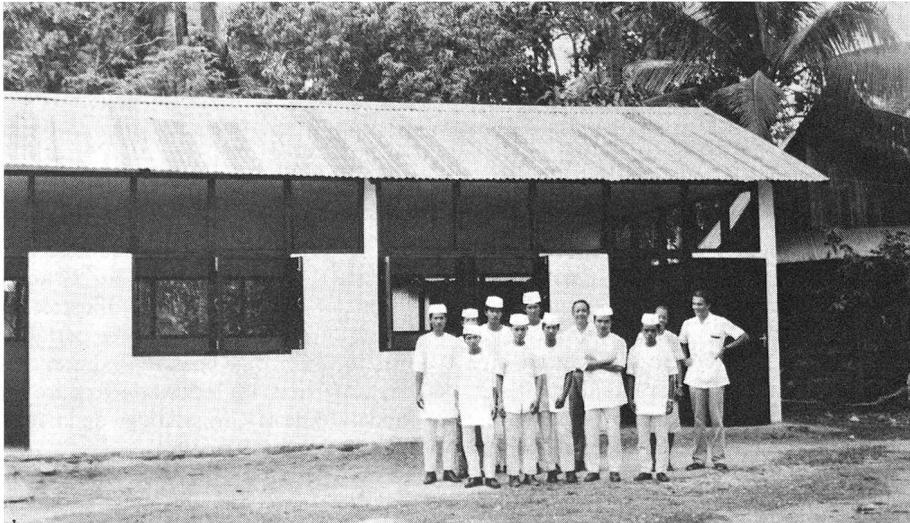
Présence de la Croix-Rouge suisse en Indochine

Une équipe médicale déléguée au Laos par la Croix-Rouge suisse est affectée à l'hôpital civil de Luang Prabang depuis le mois de décembre 1970. L'équipe, forte actuellement de 7 personnes (2 médecins, 2 infirmières, 1 infirmier, 1 administrateur-infirmier et 1 laborantine), outre les soins qu'elle donne aux patients hospitalisés, a créé un petit service de transfusion de sang, fait procéder à divers aménagements à la buanderie et à la cuisine, réparer les canalisations, bâtir une école dans un village de lépreux des environs et l'école d'infirmiers désormais en exploitation (ci-dessous), ainsi qu'un pavillon pour les parents des malades.

Depuis le 27 décembre 1971, l'équipe suisse est stationnée à Chittagong, au Bengla-Desh; deux tâches précises lui ont été assignées: soigner des blessés de guerre Muktis Bahinis et Biharis hospitalisés au Medical College Hospital et se déplacer dans les environs de Chittagong pour appliquer des mesures de médecine préventive.

30 tonnes de produits sanguins et de matériel de transfusion – fournis par moitié par la Croix-Rouge suisse et la Croix-Rouge néerlandaise par l'intermédiaire de la Ligue – ont quitté Genève le 14 décembre à bord d'un DC 8 affrété par la Croix-Rouge suisse, à destination de Karachi où la Croix-Rouge pakistanaise en a pris livraison.

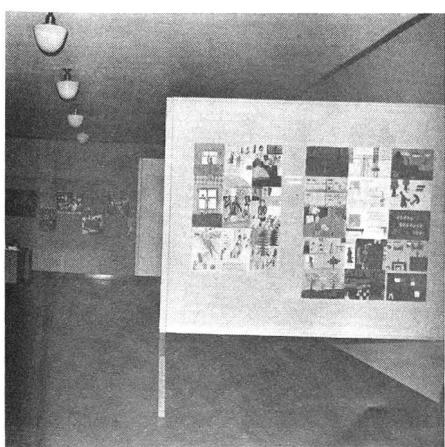
De son côté, l'équipe médicale suisse qui déploya une activité au pavillon pédiatrique – une réalisation également de la Croix-Rouge suisse – de l'hôpital civil de Da Nang, au Vietnam du Sud, jusqu'en décembre 1970, se préoccupait aussi de la formation du personnel soignant indigène. Le directeur de l'hôpital ayant demandé à la Croix-Rouge suisse d'envisager la mise sur pied d'un cours de rafraîchissement à l'intention des médecins et infirmières attachés à l'établissement, la Croix-Rouge suisse a délégué au début de cette année à Da Nang le Dr Schoop – qui y avait travaillé pendant un certain temps – et deux infirmières en pédiatrie. Par ailleurs et grâce à une contribution fédérale, une pédiatre vietnamienne pourra faire dès ce printemps un stage à l'hôpital d'enfants de Lausanne.



L'Ecole et la Croix-Rouge de la Jeunesse

Quelque 30 sections «Jeunesse» de Sociétés nationales de Croix-Rouge étrangères ont adressé à la Croix-Rouge suisse de la Jeunesse toutes sortes d'objets – dont de très nombreuses poupées – destinés à être présentés dans le cadre de l'exposition qui s'est tenue à Berne, à la Schulwarte, du 11 au

31 décembre 1971. Cette exposition fut également l'occasion de montrer aux visiteurs les plus beaux dessins d'enfants réalisés dans le cadre d'un concours lancé en 1970 par la Croix-Rouge de la Jeunesse de Suisse alémanique sur le thème: «Aider».



Décès d'un membre d'honneur de la Croix-Rouge suisse

Nous avons le triste devoir de signaler à nos lecteurs le décès, survenu le 13 janvier 1972 à Neuchâtel, du Docteur Gilbert Du Pasquier, membre d'honneur de la Croix-Rouge suisse depuis 1961, après avoir été membre du Comité central dès 1952 et vice-président de 1958 à 1961. Le défunt, qui s'est éteint dans sa 78e année, fut une personnalité attachante et rayonnante. En sa qualité de médecin-chef d'un hôpital et de chirurgien, il fut l'un des promoteurs du Service de transfusion de sang et siégea au Conseil d'administration de La Source durant 15 ans. Tous ses actes ont toujours été marqués d'une grande probité et d'une bonté qui le firent aimer et apprécier de tous. La Croix-Rouge suisse se souviendra de lui avec reconnaissance et amitié.